

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2014/04/29-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 29 avril 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L. 714-1,

Vu le décret n°2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu les statuts du Service Commun de la Documentation approuvés par le conseil d'administration en séance du 28 février 2012,

Vu le Règlement Intérieur du Service Commun de la Documentation approuvé par le conseil d'administration en séance du 28 février 2012,

DÉCIDE :

**OBJET : Désignation des membres du collège « usagers »
du conseil documentaire**

Le collège « usagers » du conseil d'administration approuve la désignation des membres du conseil documentaire dont les noms suivent :

- pour le secteur santé, **Antoine TICHADOU**
- pour le secteur droit, **Souhayl BEN ATTIA**
- pour le secteur économie et gestion, **Sébastien NEGREL**
- pour le secteur sciences et technologies, **Tao CELCE**
- pour le secteur arts, lettres, langues et sciences humaines, **Marjorie LEANDRI**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 29 avril 2014


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille